

PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 NOVEMBRE 2019

Sont présents

Les membres du CA :

M. PASCAL CLARET Président
MME MAGALI BARAT Trésorière
MME MARTINE SABATINI Secrétaire
Mme GAIDDON-ALLARD Claire membre du conseil d'administration
Mme NICOLE PATUREL membre du conseil d'administration
Mme PERRIN Claire membre du conseil d'administration
Mme BOURDALEIX Anne-Claude membre du conseil d'administration

Sont excusées

Mme DAMIAN Nadège membre du conseil d'administration
Mme PORTRAT Suzanne membre du conseil d'administration

27 adhérents représentant les activités de Chant (3), Gym (11), Pilates (1), Yoga (4), Stretching (4), Arts plastiques (1), Barre à terre (2), Qi Gong (1)

Animateurs et salariés présents : Mesdames COSTE Gaëlle, GAY Marie-Martine et LEHELLE Mireille.

En présence de

Mme MONGELLAZ – Adjointe aux associations à la Mairie de BARBERAZ rejointe par M. DUBONNET Maire de BARBERAZ.

Nombre d'adhérents présents et ayant droit de vote : **34** dont les 7 membres du Conseil d'Administration ci-dessus.

Nombre de membres représentés ayant rempli une procuration : **62**

L'assemblée peut donc délibérer.

La séance débute à 18 heures 30

1- RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes présentes à cette réunion en remerciant particulièrement Mme MONGELLAZ adjointe aux associations à la Mairie de BARBERAZ.

Pascal CLARET Président de l'association nous présente le rapport morale et d'activité.

Il faut souligner que l'AFACS reste toujours une association très importante sur la commune de BARBERAZ en totalisant pour la saison 2018/2019 un nombre record d'adhésions avec 384 personnes inscrites pour 447 activités. Les activités principales restant toujours la danse classique, le pilâtes et le chant.

Les administrateurs de l'AFACS sont toujours soucieux de satisfaire les adhérents en proposant un panel d'activités susceptibles d'intéresser un plus grand nombre de personnes. C'est ainsi que nous avons lancé cette année un « Chœur d'enfants » de 8 à 12 ans en espérant le renouveler l'année prochaine si le nombre de participants est suffisant.

Malheureusement l'activité couture n'a pas été maintenue, l'animatrice jugeant peu motivant un atelier avec seulement 2 inscriptions.

Pour clôturer la saison, les activités chant et théâtre ont présenté des spectacles de qualité sans oublier l'exposition d'arts plastique pour le plus grand plaisir de tous.

Perspectives 2019/2020

L'association aura 50 ans en 2020. Cet anniversaire sera fêté comme il se doit avec l'ensemble des participants et personnes ayant contribué à son bon déroulement tout au long de ces années.

LE RAPPORT DETAILLE DES ACTIVITES EST JOINT EN ANNEXE

2 - RAPPORT FINANCIER

La trésorière présente le compte de résultat de l'association, commente les différents postes et explique les écarts par rapport au budget et à l'année précédente.

- Le résultat est bénéficiaire : 3952,44 euros
- Les cotisations pour un montant de 62 241,29 euros représentent 92% des recettes, le reste correspondant aux subventions, encarts publicitaires, prestations.
- Les charges de personnel pour un montant de 46 892,14 € correspondent à 74% des dépenses
Autres charges : prestataires extérieurs, sous-traitance paie, assurance.

Nous renouvelons les remerciements pour les subventions qui ont été accordées encore cette année par la Mairie de Barberaz ainsi que par Mme LAUMONNIER Conseillère départementale du Canton de La Ravoire.

Il faut indiquer que les charges sont régulièrement en augmentation comme par exemple les 600 euros de notre assurance du fait d'un changement de tranche d'effectif, du paiement depuis cette année d'une salle pour la philosophie et de la régularisation de l'ancienneté de nos salariés.

Nous avons en contrepartie diminué nos frais en modifiant notre plaquette publicitaire afin d'en réduire un peu le coût. Nous avons cependant en parallèle les frais d'hébergement de notre site mais celui-ci nous permet de toucher plus de monde.

LE RAPPORT DETAILLE EST JOINT EN ANNEXE

VOTES DE L'ASSEMBLEE

Il est proposé à l'assemblée de s'exprimer par un vote à main levée, personne n'ayant souhaité le vote à bulletin secret.

Nous proposons la mise aux voix du rapport moral et d'activité.

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport moral et d'activité

Nous proposons la mise aux voix du rapport financier

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport financier

3 – RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Magali BARAT qui a assuré avec rigueur et efficacité la trésorerie pendant près de 7 ans a décidé de passer la main et nous la remercions une nouvelle fois très chaleureusement.

Membres sortants

Mme SABATINI Martine

Mme PORTRAT Suzanne démissionnaire

Mme SABATINI se représente et il est fait appel à l'assemblée pour pourvoir aux postes vacants et principalement pour remplir les tâches de trésorerie sachant que l'association ne peut pas fonctionner si personne n'occupe ce poste.

Malheureusement à ce jour aucune personne n'a répondu favorablement à nos sollicitations soit par mail lors de l'envoi de la convocation et d'un rappel, soit au cours de l'Assemblée Générale.

Membre reconduite – Mme SABATINI Martine

Le comité se réunira en séance pour décider des membres du bureau.

5 – LES ANIMATEURS ET ADHERENTS ONT LA PAROLE

Le problème des cours dans la petite salle polyvalente est de nouveau soulevé. Il n'est pas possible d'accéder au matériel et notamment aux tapis épais situés dans la grande salle polyvalente, celle-ci étant fermée à clé. Le sol est froid et elle devient exiguë pour le cours de gym. Nous constatons en outre que cela freine les adhésions.

Madame MONGELLAZ intervient tout d'abord pour nous remercier de l'invitation en soulignant que l'AFACS répond toujours présente lors des manifestations en particulier Mme LEHELLE avec l'atelier d'Arts plastiques.

Les problèmes de salles sont évoqués, madame MONGELLAZ souligne une forte demande de la part des associations et des écoles sachant que ces dernières restent prioritaires.

Madame MONGELLAZ va examiner le planning pour voir si elle peut transférer le cours de gym du lundi soir mais rappelle que les changements doivent être demandés lors de chaque rentrée.

Elle souligne entre autre :

Des cours sont parfois déplacés, mais tout est fait pour ne pas supprimer les activités.

Les travaux de peinture et de suppression du WC des petits dans notre bureau de l'AFACS sont terminés.

Les salles occupées actuellement par les Kinés pourront être récupérées l'année prochaine.

Nous remercions de nouveau Monsieur DUBONNET Maire de Barberaz pour sa présence à notre Assemblée Générale. Il nous indique que nous pouvons disposer d'une salle dite de convivialité située dans l'immeuble du Centre Bourg.

La gestion des salles est une charge importante pour la commune qui doit entretenir près de 10 000 mètres carrés tous bâtiments confondus sachant que la plupart des bâtiments sont assez anciens et donc à améliorer.

La séance est levée à 20 h 30

Pour clore cette réunion, l'assemblée est conviée au verre de l'amitié.

M. Pascal CLARET
Président

Mme Martine SABATINI
Secrétaire